

Conseils de placement privés

Risque découlant de l'effet de levier

L'utilisation de fonds empruntés pour financer l'achat de titres comporte un risque plus important qu'un achat au comptant seulement.

Si vous empruntez des fonds pour acheter des titres, votre responsabilité de remboursement du prêt et de paiement de l'intérêt selon les exigences du prêt demeure identique, même si la valeur des titres achetés est en baisse.

Les initiés et les actionnaires importants doivent divulguer leur statut

En vue d'uniformiser les règles du jeu pour tous les épargnants, les règlements du secteur des valeurs mobilières du Canada exigent que les initiés et les actionnaires importants de sociétés ouvertes divulguent leur statut lorsqu'ils ouvrent un compte de courtage, y compris un compte Conseils de placement privés TD Waterhouse®, et qu'ils communiquent tous changements de statut les concernant à mesure que ceux-ci se produisent.

En outre, les initiés et les actionnaires importants ont l'obligation de divulguer leur statut lorsqu'ils placent des ordres sur des options et des titres émis par la société à laquelle ils sont reliés, lorsque les ordres sont transmis à toutes les bourses ou à tous les marchés canadiens.

La même exigence de déclaration s'applique si vous avez le pouvoir de faire des opérations ou encore si vous détenez une procuration relativement au compte d'une autre personne, que vous passez des ordres pour son compte et que vous ou l'autre personne êtes un initié ou un actionnaire important de la société émettrice. Cette exigence s'applique également aux comptes dans lesquels un initié ou un actionnaire important a un intérêt financier, par exemple à titre de bénéficiaire, de liquidateur de succession ou de fiduciaire.

Les initiés et les actionnaires importants doivent communiquer avec leur conseiller en placements et divulguer leurs liens avec la société avant de placer des ordres.

Pour obtenir plus d'information ou pour mettre à jour les renseignements qui concernent votre statut d'initié ou d'actionnaire important, veuillez communiquer avec votre conseiller en placements.



Waterhouse

La richesse de l'expérience

Conseils de placement privés TD Waterhouse est une division de TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. - Membre du FCPE.

® Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.